

Votre commune s'engage également dans la lutte contre le Frelon asiatique. Retrouvez ci-dessous la liste des actions de chaque commune.

Beauvechain

Un conseiller en environnement de la commune se déplace afin d'identifier les nids de frelons asiatiques chez les apiculteurs et les particuliers. La commune prend ensuite en charge la destruction des nids confirmés (primaires et secondaires).

La procédure à suivre est disponible ici : [Que faire face à des frelons asiatiques ? — Beauvechain - La Commune](#)

Braine-l'Alleud

Trois agents communaux sont formés pour neutraliser les nids, tant sur le domaine public que privé. Cette action est entièrement prise en charge par la commune. La commune intervient également pour les situations les plus dangereuses. La procédure à suivre est disponible ici : [Nid de frelons — Site communal de Braine-l'Alleud](#)

Braine-le-Château

La commune participe à l'action de la Province du Brabant wallon pour la distribution de pièges sélectifs pour le piégeage de printemps. Une conférence a été organisée pendant la période de distribution. La destruction des nids primaires et secondaires est entièrement prise en charge par la commune, aussi bien sur le domaine public que privé, via un accord avec le cercle apicole "*l'Abeille du Hain*" et, lorsque le cercle ne peut pas prendre en charge le nid, via une convention avec un prestataire externe.

La procédure à suivre est disponible ici : [frelon asiatique — Commune de Braine-le-Château](#)

Chastre

Depuis 2023, les apiculteurs informent la population sur whatsapp de la présence de nids primaires et secondaires. La commune a également mis à disposition des pièges sélectifs aux apiculteurs. Depuis 2024, elle intervient gratuitement dans la neutralisation des nids.

La procédure à suivre est disponible ici : [Frelons asiatiques — Chastre](#)

Chaumont-Gistoux

La commune a conclu un marché avec un prestataire formé qui intervient dans la destruction des nids primaires et secondaires aussi bien chez les particuliers que sur le domaine public.

La procédure à suivre est disponible ici : [Le frelon asiatique — Chaumont-Gistoux](#)

Court-Saint-Étienne

La commune intervient sur la destruction des nids de frelons chez les particuliers. En plus des pièges distribués par la Province, la commune a acheté 1.500 pièges qu'elle distribue à ses citoyens. Une conférence a été réalisée en février pour préparer à l'action des pièges à frelons. Le Groupe de travail nature travaille également sur la thématique des frelons.

La procédure à suivre est disponible ici : [Eradication de frelons asiatiques — Court-Saint-Etienne](#)

Genappe

La destruction des nids est prise en charge par la ville pour les particuliers.

La procédure à suivre est disponible ici : [Frelons asiatiques — Genappe](#)

Grez-Doiceau

La commune prend financièrement en charge la destruction des nids de frelons asiatiques pour autant que la demande d'intervention ait transité par le service environnement.

Pour plus d'informations veuillez contacter votre commune via l'adresse mail suivante : environnement@grez-doiceau.be

Hélécine

La commune a lancé le projet « SOS Ruches » qui vise, à court terme, à désigner un prestataire dans la neutralisation des nids. Elle prend également en charge le coût des neutralisations.

Pour plus d'information veuillez contacter votre commune : [Les espèces invasives — Commune d'Hélécine](#)

Incourt

Depuis 2023, la commune collabore avec les apiculteurs locaux pour l'achat de pièges sélectifs printanier du CRA-W, ainsi que l'achat d'attractif pour recharger les pièges. La commune prend également en charge la destruction des nids primaires, tant chez les particuliers que sur le domaine public.

Deux ouvriers communaux ont également été formés à la reconnaissance des nids de frelons asiatiques. Une convention avec un opérateur externe a été mise en place afin d'assurer la destruction des nids sur l'ensemble du territoire communal, dès que l'identité de l'espèce à l'origine du nid est confirmée, soit par un apiculteur, soit par l'un des ouvriers formés. Un rapport annuel sur le piégeage et la destruction des nids (avec localisation) est également demandé au prestataire.

La procédure à suivre est disponible ici : [⚠️ ! Appel à la vigilance face aux nids de frelons asiatiques ! ⚠️ — Incourt](#)

Ittre

La destruction des nids, qu'ils soient sur le domaine public ou privé, est assurée par les apiculteurs de la commune « Ruchers Réunis d'Ittre et environs ».

La procédure à suivre est disponible ici : [Espèces exotiques envahissantes — Ittre](#)

Jodoigne

La Ville intervient à hauteur de 50 € pour la neutralisation de nids sur terrains privés. Le demandeur doit fournir une preuve de l'intervention d'une entreprise agréée spécialisée dans le traitement de ce type de nuisible et remplir un formulaire de demande d'intervention.

Une distribution de pièges-couvercles est organisée par la Ville (stock de 500 pièges), dont une partie distribuée lors d'une séance d'information sur le frelon asiatique le 18 mars. Des permanences sont organisées jusqu'au 1er avril pour la distribution des pièges restants.

La procédure à suivre est disponible ici : [Frelons asiatiques - Ville de Jodoigne](#)

La Hulpe

Les nids signalés au service environnement, primaires et secondaires, sont détruits gratuitement au frais de la Commune.

La procédure à suivre est disponible ici : [Frelons asiatiques — La Hulpe](#)

Lasne

A ce jour, la commune n'a pas encore mis en place de mécanisme d'aide financière pour la neutralisation des nids de frelons asiatiques sur les parcelles privées. Elle intervient cependant dans la destruction des nids situés dans l'espace public.

La procédure à suivre est disponible ici : [Frelon asiatique — Lasne](#)

Mont-Saint-Guibert

La commune intervient dans la destruction des nids de frelons asiatiques aussi bien sur les terrains publics que privés, sous certaines conditions.

La procédure à suivre est disponible ici : [Frelons asiatiques — Mont-Saint-Guibert](#)

Nivelles

La ville intervient sur les parcelles privées et publiques. L'intervention financière communale s'élève à 100% du montant facturé avec un plafond de 90€ TVAC par nid neutralisé.

La ville se mobilise également en matière de sensibilisation, notamment à travers l'organisation de conférences et la diffusion d'informations dans les bulletins communaux. Les ouvriers communaux des espaces verts bénéficient également d'une formation dispensée par un apiculteur formé par le CRA-W. Grâce à cette sensibilisation, ils sont attentifs lors de leurs interventions sur le terrain et peuvent, le cas échéant, prendre contact avec les propriétaires chez lesquels un nid a été observé.

La procédure à suivre est disponible ici : [Espèces invasives et nuisibles — Nivelles](#)

Orp-Jauche

En 2026, 10 pièges BeeVital avec attractif ont été distribués aux apiculteurs, ainsi que 1000 pièges-couvercle ont été distribués aux habitants.

La neutralisation des nids sur le domaine public et privé est assurée par la commune.

La procédure à suivre est disponible ici : [Nids de frelons — Commune d'Orp-Jauche](#)

Ottignies-Louvain-la-Neuve

La ville prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur les espaces publics et privés.

La procédure à suivre est disponible ici : [Emplacement des nids de frelon - 1/3 - Introduction | Ottignies-Louvain-la-Neuve - Guichet en ligne](#)

Perwez

La commune prend en charge la destruction des nids sur le domaine public et privé. Elle organise également la distribution de près de 600 pièges dans le courant du mois d'avril. Plusieurs actions de sensibilisation sont également proposées à destination des citoyens. Le personnel communal a également été formé.

La procédure à suivre est disponible ici : [Frelon asiatique — Perwez](#)

Ramillies

La commune prend en charge la destruction des nids sur le domaine public et privé. Elle organise également la distribution de près de 600 pièges dans le courant du mois d'avril. Plusieurs actions de sensibilisation sont également proposées à destination des citoyens. Le personnel communal a également été formé.

La procédure à suivre est disponible ici : [Le frelon asiatique — Commune de Ramillies](#)

Rebecq

La commune publie régulièrement des bulletins d'informations pour sensibiliser la population. Elle distribue des pièges sélectifs pour le piégeage de printemps principalement aux personnes ayant déjà eu des nids chez elles. Elle intervient également dans la destruction des nids difficilement accessibles. Du matériel spécifique est également mis à disposition des apiculteurs sur demande.

La procédure à suivre est disponible ici : [Frelons asiatiques — Rebecq](#)

Rixensart

La commune n'intervient pas chez les particuliers, qui sont orientés vers les apiculteurs locaux. La commune prend toutefois en charge la destruction de nids présents sur la voie publique lorsqu'ils représentent un danger pour la population. Les particuliers sont orientés vers les apiculteurs locaux. Elle met également à disposition des citoyens des pièges sélectifs pour le piégeage de printemps.

La procédure à suivre est disponible ici : [Frelons asiatiques — Commune de Rixensart](#)

Tubize

Depuis 2024, des pièges sélectifs pour le piégeage de printemps sont distribués aux apiculteurs et aux particuliers. La ville intervient également pour l'élimination des nids présents sur le domaine public, mais pas sur les parcelles privées.

Villers-la-Ville

Depuis 2023, la ville distribue des pièges sélectifs destinés au piégeage de printemps. Depuis 2024, la ville participe financièrement à la destruction des nids de frelons asiatiques via l’octroi d’une “prime communale”.

La procédure à suivre est disponible ici : [Le frelon asiatique — Commune de Villers-la-Ville](#) et [Prime — Commune de Villers-la-Ville](#)

Walhain

La commune mène des actions de sensibilisation via ses canaux de communication (bulletin communal, site web, réseaux sociaux). Elle intervient également dans la destruction des nids primaires et secondaires, au sein du domaine public et privé.

La procédure à suivre est disponible ici : [Lutte contre le frelon asiatique - Vous avez un nid de frelons asiatiques chez vous ? — Walhain - La Commune](#)

Waterloo

En 2026, la commune de Waterloo a mis à disposition 600 pièges sélectifs pour le piégeage de printemps à ses citoyens. Elle prend également en charge la destruction des nids primaires et secondaires, tant sur le domaine public que privé, grâce à l’intervention d’un neutralisateur formé par le CRA-W.

Des pièges VelutinaTrap sont également offerts aux apiculteurs qui en font la demande. Elle collabore également avec le collectif ApiWoo afin de mettre à disposition des apiculteurs du matériel de traçage pour la recherche des nids.

La procédure à suivre est disponible ici : [Frelon asiatique — Site officiel de la Commune de Waterloo](#)

Wavre

Depuis 2021, la Ville prend en charge les coûts de destruction des nids sur les domaines public et privé. Des campagnes de communication visant à repérer les nids sont menées via des toutes-boîtes et les réseaux sociaux.

La procédure à suivre est disponible ici : [Actions de sensibilisation | Ville de Wavre](#)